

AR Prefecture

047-214703209-20260623-D202634-DE
Reçu le 26/06/2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLEFRANCHE DU QUEYRAN POUR LE BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

2026-34

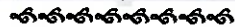
SÉANCE du mardi 23 juin 2026



Date de la convocation : 16/06/2026
Membres en exercice : 11
Présents à la séance : 10
Membres ayant pris part au vote : 10

Secrétaire de séance : ZARAGOZA Christel

Le procès-verbal du 16 avril 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents



Le Conseil Municipal, convoqué en date du seize juin deux mille vingt-six s'est réuni, Salle du Conseil le mardi vingt-trois juin deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GOUYOU, Maire.

Présents : ZARAGOZA Christel – BERTRAND Denis — MEDAIL Nicole - PIAZZON Christianne - BERNARD Jean-Michel – PARAGE Fabien – GARIN Jean-Marc - DUFFIEUX Sylvie - GENESTE Nathalie –

Absent excusé : BAUDAS Rémy

Absents ayant donné une procuration :

D2026-34 TRANSFERT DES RESULTATS DE CLOTURE 2025 « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » DE LA COMMUNE DE VILLEFRANCHE DU QUEYRAN AU SYNDICAT EAU 47, SUITE AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE AU 1^{ER} JANVIER 2026

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'exposé suivant :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L.2224-8 et suivants relatifs au service de l'assainissement des eaux usées ;

VU les délibérations :

- du Conseil municipal de la commune de VILLEFRANCHE DU QUEYRAN n°2025-16 en date du 29 avril 2025, sollicitant le transfert de la compétence « assainissement collectif » au Syndicat à compter du 1^{er} janvier 2026 ;
- du Comité syndical d'EAU47 n° 25_045_C en date du 25 septembre 2025 acceptant le transfert de la compétence « assainissement collectif » de la Commune à compter du 1^{er} janvier 2026 ;

VU l'Arrêté inter-préfectoral n°47-2026-01-19-00002 en date du 19 janvier 2026, remplaçant l'arrêté inter-préfectoral n°47-2025-30-19-00004, approuvant la modification des Statuts du Syndicat Eau47 et portant actualisation des compétences transférées au Syndicat EAU47 à compter du 1^{er} janvier 2026 ;

VU la délibération n° 16_47_C du comité syndical d'EAU47 du 31 mars 2016 définissant les principes directeurs et les modalités de reprise des éléments financiers dans le cadre d'un transfert de compétences à EAU47 ;

AR Prefecture

047-214703209-20260623-D202634-DE

Reçu le **Compte Financier Unique « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » 2025** adopté par la commune de VILLEFRANCHE DU QUEYRAN et faisant apparaître les résultats budgétaires suivants :

Collectivité ou SI	Résultats de clôture – CFU 2025		Observations
	Commune de VILLEFRANCHE DU QUEYRAN	Investissement	
Fonctionnement		+ 28 855,01	
Total		24 567,11	

CONSIDERANT que conformément à la délibération n° 16_047_C du Comité syndical d'EAU47 du 31 mars 2016, les résultats d'investissement sont récupérés par le Syndicat EAU47 et les résultats de fonctionnement sont conservés par la commune ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de délibérer sur la reprise de ces résultats de clôture ;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de se prononcer.

**Considérant l'exposé ci-dessus, et après en avoir délibéré,
le Conseil municipal, vote
10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions,**

ACCEPTE que les résultats budgétaires 2025 mentionnés ci-dessus soient transférés au Syndicat EAU47 désormais compétent, de la manière suivante :

Commune de VILLEFRANCHE DU QUEYRAN	Résultats de clôture – CFU 2025	Reprise EAU47	Reprise Commune de VILLEFRANCHE DU QUEYRAN
Investissement	- 4 287,90	- 4 287,90	0
Fonctionnement	+ 28 855,01	0	+ 28 855,01
TOTAL	24 567,11	- 4 287,90	+ 28 855,01

DIT que ces résultats feront l'objet d'une délibération concordante prise par le Syndicat EAU47 ;

DONNE POUVOIR au Maire pour signer la présente délibération, et en assurer son exécution.

DIT que ce transfert fera l'objet d'un titre au compte 1068.

Transmis au représentant de l'État le : 26/06/2026

Fait à Villefranche du Queyran, 26/06/2026

Secrétaire de séance
Christel ZARAGOZA



Pour copie conforme au registre.
Le Maire, Jean-Marie GOUYOU

